

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°556 – 11 octobre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

Climat des affaires : première édition du nouvel indice B-Ready

Le [classement Business Ready](#), nouvel outil quantitatif de la Banque mondiale pour l'évaluation du climat des affaires, a été publié le 3 octobre. Il concerne, pour cette édition, 50 pays dont une dizaine de pays en Afrique mais sera amené chaque année à élargir son spectre d'analyse. Il remplace le classement *Doing Business* qui se limitait à l'analyse de l'environnement sous le prisme des petites et moyennes entreprises, afin d'élargir le spectre aux considérations du secteur privé en général. Les données utilisées sont issues d'enquêtes auprès d'entreprises et d'avis d'experts (secteur privé, public et société civile). Des notes sur 100 sont attribuées par pays sur 10 thématiques (services financiers, fiscalité, concurrence...), analysées selon 3 piliers : le cadre réglementaire, les services publics auprès des entreprises et leur efficacité opérationnelle. En fonction des notes de attribuées aux piliers dans chaque thématique, une note moyenne sur 100 pour chaque pilier est accordée par pays. Parmi les pays de la région évalués que sont la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Sierra Leone et le Togo, c'est ce dernier qui est en tête dans le classement des trois piliers. A noter que pour le pilier 1 sur le cadre réglementaire, le Togo et le Rwanda sont les deux seules économies à bas revenu présentes dans le second quintile. Le Togo obtient ainsi des notes élevées sur les thématiques de l'entrée sur le marché (enregistrement, début des activités) (77,26) et sur les choix d'hébergement des entreprises

Le chiffre à retenir

52 %

Le poids du service de la dette dans les recettes publiques de la Sierra Leone en 2023

(location, achat, etc.) (67,76). Ses notes les plus faibles sont sur la concurrence (41,24), les services financiers (53,64), la main d'œuvre (56,45) et la fiscalité (58,68).

Vers l'opérationnalisation de l'Observatoire régional du littoral

Le 10 octobre, les ministres en charge de l'environnement des pays de l'UEMOA se sont réunis à Lomé, sous la présidence du ministre de l'Environnement et des Ressources forestières de la République togolaise, et ont [signé](#) un protocole d'accord pour la mise en œuvre de l'Observatoire régional du littoral ouest-africain (ORLOA). Ce protocole avait été examiné en juillet 2024 à l'occasion d'une précédente réunion à Lomé du comité régional de suivi de l'UEMOA. Cet observatoire s'inscrit dans le [programme](#) de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA-ResIP), concernant les littoraux d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone et Togo).



Bénin

Journée mondiale du coton : secteur clé de l'économie béninoise

Le Bénin a célébré le 7 octobre la journée nationale du coton lors d'une cérémonie impliquant le ministère de l'Industrie et du Commerce, l'Organisation mondiale du Commerce, et le ministre de l'Industrie et de Commerce du Mali, qui préside le groupe C-4 (coton-4) de producteurs de coton constitué du Bénin, du Burkina-Faso, du Mali et du Tchad. Le Bénin est un des premiers producteurs d'Afrique de l'Ouest : il a produit près de [600 000 tonnes de coton lors de la campagne 2023-24](#) (ce qui le place au deuxième rang derrière le Mali, qui présente une production de 690 000 tonnes) et dispose d'un des rendements le plus élevé de l'Afrique de l'Ouest (1 180kg/ha contre 972 pour le Mali et 884 pour la Côte d'Ivoire). Le poids économique du coton au Bénin est non négligeable : il représente 49% de ses recettes d'exportations en 2023 (données Cnucead) et [occupe 45 % de la population active du pays](#).

Revue de mi-parcours du FAD-16 et annonce de la contribution du Bénin à sa reconstitution

Du 8 au 10 octobre 2024, le Fonds africain de développement (FAD), [a tenu sa revue de mi-parcours à Cotonou, au Bénin](#). Ce guichet concessionnel de la Banque africaine de développement (BAfD), fondé en 1972 et comptant 32 pays contributeurs et 37 pays bénéficiaires, a pour objectif le développement économique par le déploiement de financements concessionnels et d'assistances techniques. L'objet de la revue est le FAD-16 dont la thématique est « Favoriser une Afrique intelligente face au climat, résiliente, inclusive et intégrée », couvrant la période 2023-2025. A cette occasion, le Bénin a [annoncé une contribution](#) au Fonds à hauteur de 2 M USD pour la prochaine reconstitution. En 2023, le

pays avait bénéficié d'une garantie partielle de crédit (GPC) du FAD à hauteur de 195 MEUR, lui ayant permis d'emprunter 350 MEUR sur le marché international pour des dépenses alignées sur ses objectifs de développement durable.

Burkina Faso

Accélération de l'inflation à 6,2 % en g.a. en septembre 2024

Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), le taux d'inflation s'est [établi](#) à 6,2 % en glissement annuel (g.a.) en septembre 2024, après 5,7 % en g.a. le mois précédent. Ce niveau d'inflation est porté essentiellement la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+10,6 % en g.a.), dont en particulier les produits frais (+12,6 % en g.a.). Les prix des catégories "Articles d'habillement et chaussures", "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer", des transports et de la communication sont restés globalement stables tandis que les prix dans les restaurants et hôtels ont légèrement diminué (-0,1 % en g.a.).

Côte d'Ivoire

Accord au niveau des services sur la 3^{ème} revue MEDC/FEC et la 2^{ème} revue FRD

Les services du FMI [ont validé](#) la 3^{ème} revue du programme appuyé par le Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et la Facilité élargie de crédit (FEC), ainsi que la 2^{ème} revue du programme de réformes climatiques appuyé par Fonds pour résilience et la durabilité (FRD), à l'issue de leur mission de revue réalisée à Abidjan. Une fois l'accord approuvé par le Conseil d'administration du FMI, un montant total d'environ 825 M USD serait ainsi décaissé en faveur de la Côte d'Ivoire. Selon les services du FMI, les résultats obtenus dans le cadre des 2 programmes ont été satisfaisants. Après 6,2 %



en 2023, la croissance de l'économie ivoirienne est attendue à 6,1 % en 2024. Le déficit budgétaire devrait diminuer à 4 % du PIB tandis que l'inflation moyenne devrait atteindre 4 % en 2024. Dans le cadre du programme, les autorités se sont entre autres engagées à poursuivre la consolidation budgétaire fondée sur les recettes afin de ramener le déficit budgétaire à 3 % du PIB dès 2025 et à renforcer la gouvernance en matière de politiques climatiques et pour l'augmentation des financements verts et durables en faveur des entreprises privées et publiques, dans le cadre de la FRD.

Emission d'obligations axées sur le genre prévu par d'Ecobank

Le 4 octobre, à l'occasion de la deuxième assemblée générale ordinaire de l'année 2024, les actionnaires d'Ecobank Côte d'Ivoire ont [approuvé](#) à l'unanimité l'émission d'obligations axées sur le genre, dites « *gender bonds* », qui s'inscrit dans le cadre du programme Ellever du groupe lancé en 2020 pour l'autonomisation des femmes entrepreneurs. Cette initiative a pour objectif de lever 10 Mds FCFA (15 M EUR) pour financer des projets destinés aux femmes dans la région. Il s'agirait d'émettre près d'1 million d'obligations au porteur d'une valeur nominale de 10 000 FCFA (15 EUR) avec un différé de remboursement du capital de 2 ans et dont un taux d'intérêt de 6,5 % sur 5 ans. Cette opération doit désormais être validée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) de l'UMOA.

Protocole d'accord pour l'entrée du malaisien GCBCS au capital de Transcao-CI

Le 8 octobre, *GCB Cocoa Singapore Pte Ltd* (GCBCS), filiale du groupe malaisien *Guan Chong Berhad* (GCB), a signé un [protocole d'accord](#) pour une prise de participation à hauteur de 25 % au capital de la société publique Transcao-CI. Ce partenariat a pour [ambition](#) d'augmenter la capacité de transformation et améliorer la performance technique, commerciale et financière de la compagnie qui exploite 2 usines de transformation de cacao d'une capacité annuelle de 50 000 tonnes chacune et possède également 2 entrepôts d'une capacité cumulée de stockage de 300 000 tonnes. Pour rappel, Transcao Côte d'Ivoire est une entreprise créée en 2019 spécialisée dans la transformation du cacao et est détenue à plus de 50% par le Conseil du café-cacao (CCC), responsable de la gestion du secteur cacao en Côte d'Ivoire et de sa promotion au niveau régional et international. Le malaisien GCB est le 4^{ème} broyeur mondial de cacao derrière le belgo-suisse Barry Callebaut, le singapourien Olam International Ltd et l'américain Cargill et son dernier investissement en Côte d'Ivoire d'était élevé à 78 M USD en 2023 à destination d'une usine de transformation à San Pedro.



Guinée

La production industrielle en hausse de 15,4% en g.a au 2^{ème} trimestre 2024

Selon l'Institut national de la statistique (INS), la production industrielle en volume [a progressé](#) de 15,4 % en glissement annuel (g.a) au 2^{ème} trimestre 2024. Cette hausse est principalement attribuable aux bonnes performances d'une part de l'industrie manufacturière (+19,8 % en g.a), tirée notamment par les activités de fabrication de boisson (+60,2 % en g.a), de la métallurgie (+60,8 %) et de raffinage et cokéfaction (+20,1% en g.a) ; et d'autre part des industries extractives (+14,9 % en g.a), dont notamment les activités d'extraction de minerais de métaux précieux (+32,6% en g.a). Toutefois, les industries de production et de distribution d'électricité et d'eau ont enregistré globalement un repli de 16,9% en g.a sur la période.

Mali

Inflation à 5,5 % en g.a. en septembre 2024

Selon l'Institut national de la statistique (Instat), le taux d'inflation [s'est établi](#) à 5,5 % en glissement annuel (g.a.) en septembre 2024, après 6,2 % en g.a. le mois précédent. Ce niveau d'inflation est porté principalement par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+10,6 % en g.a), dont en grande partie les céréales (+16,5 % en g.a), ainsi que de la catégorie "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+8,3 % en g.a) et la santé (+18,2 % en g.a). A noter toutefois la baisse des prix au niveau de l'enseignement (-3,8 % en g.a), des transports (-2,9 % en g.a) ainsi que des loisirs et cultures (-0,9 %).

Mauritanie

Accord pour un nouveau financement de 100 M USD de la BADEA

La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a annoncé s'être engagée à hauteur de 100 M USD pour le [financement du barrage de Gourbassi](#) sur la rivière Falémé, dans le bassin du fleuve Sénégal, et la création d'une centrale hydroélectrique, pour être confirmé à l'occasion de son prochain conseil d'administration. L'objectif principal du projet est de contribuer à la régularisation du débit du fleuve Sénégal pour permettre la navigation sur ce dernier, ainsi qu'une meilleure irrigation des terres agricoles environnantes. Dans ce cadre, Le Haut-commissaire de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) s'est entretenu le 5 octobre 2024 avec le Président de la BADEA. La centrale hydroélectrique pourrait produire 68,4 GWh d'électricité annuellement.

Niger

Repli des recettes intérieures au 1^{er} semestre 2024

Selon le [rapport provisoire d'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2024](#), les recettes internes se sont établies à 552,4 Mds FCFA (796,3 M EUR) au terme du 1^{er} semestre 2024, en baisse de 33,8 % par rapport à la même période l'an dernier et représentant 34,6 % de l'objectif de mobilisation annuel. En outre, les emprunts et les dons ont atteint 362,7 Mds FCFA (553 M EUR) à fin juin 2024, soit un repli de 11,2 % en glissement annuel (g.a) et un taux de réalisation de 31,7 % par rapport à l'objectif annuel. Quant aux dépenses, elles se sont établies à 698,6 Mds FCFA (1,1 Md EUR), soit une baisse de 45,8% en g.a. et un taux d'exécution annuel de 26,3 %.



Sénégal

Moody's abaisse la note du pays de Ba3 à B1 avec perspective stable

Le 4 octobre 2024, Moody's [a abaissé la note](#) à long terme du Sénégal, qui passe de Ba3 à B1 avec perspective stable, indiquant un risque de crédit élevé, avec une mise sous surveillance du pays. Cette dégradation, malgré les perspectives positives à moyen terme (à compter de 2025 compte tenu du début de production d'hydrocarbures), s'explique par une situation budgétaire et d'endettement moins favorable que ce qui avait été évalué précédemment par l'agence. La décision fait suite en effet à la publication par les autorités sénégalaises des résultats préliminaires de l'audit sur les finances publiques sur la période 2019-2023, qui révèlent des niveaux de déficit et de dette qui auraient été plus élevés que ce qui avait été annoncé, avec des niveaux en 2023 de respectivement à 10,4 % contre 5,5 % et 83,7 % contre 76,3 %.

Lancement d'un fonds dédié aux PME du secteur des hydrocarbures

Le 3 octobre 2024, *Baobab Asset Management* et Finance Gestion intermédiaire (FGI) ont lancé le fonds d'investissement « [Fi Natangué](#) », dédié au secteur des hydrocarbures en Afrique de l'Ouest. Ce fonds a pour ambition d'apporter des solutions de financement adaptées aux entreprises locales, évoluant dans le secteur des hydrocarbures et ayant un fort potentiel de croissance. A travers des financements sous forme majoritairement de prises de participations et de prêts à des entreprises non cotées, il devrait permettre à ses bénéficiaires de lever des capitaux supplémentaires et de mieux tirer profit des opportunités du secteur. Le fonds cible 70% de ses investissements dans des sociétés non cotées et 30% dans des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (Opvcvm) et titres du marché financier. Ce lancement intervient dans un

contexte de transformations importantes de l'économie liées au début de l'exploitation des hydrocarbures associé à une volonté de développement du contenu local.

Sierra Leone

La croissance devrait ralentir en 2024 selon un rapport de la Banque mondiale

Selon le [Rapport sur la situation économique de la Sierra Leone 2024](#), publié récemment par la Banque Mondiale, la croissance économique du pays devrait ralentir en 2024 à 4,3 %, après avoir atteint 5,7 % en 2023. Ce ralentissement de la croissance s'explique principalement par la baisse des prix internationaux du minerai de fer, principale matière première exportée par le pays. En outre, le pays reste exposé à un risque élevé de surendettement en raison d'un service de la dette élevé (52 % des recettes publiques en 2023), et ce, malgré une diminution du ratio dette publique / PIB de 53 % en 2022 à 46,2 % en 2023. Le rapport souligne également le risque budgétaire important posé par le secteur de l'énergie, du fait de subventions élevées accordées au secteur (en raison d'inefficacités opérationnelles) et d'importants arriérés dus aux producteurs indépendants d'électricité. En vue de rétablir la stabilité macroéconomique, le rapport recommande entre autres de maintenir les efforts de consolidation budgétaire, d'améliorer la mobilisation des recettes, le contrôle des dépenses et la gestion de la dette publique ; de renforcer le secteur de l'énergie en réformant l'Autorité de distribution et d'approvisionnement en électricité (EDSA) pour améliorer ses performances, en favorisant les sources d'énergie renouvelables et en encourageant les investissements privés dans le secteur.



Togo

Lancement officiel du *free roaming* entre le Togo et le Ghana

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) du Togo et l'Autorité nationale des communications du Ghana [ont procédé](#) le 9 octobre 2024 au lancement officiel de la mise en œuvre du protocole d'accord signé entre les deux pays en 2023 et relatif à l'itinérance gratuite (*free roaming*) sur les appels et données internet. Ainsi, pour un usager togolais en situation de roaming au Ghana : (i) la réception d'appel est dorénavant gratuite durant les 30 premiers jours consécutifs alors qu'elle était facturée auparavant jusqu'à 240 FCFA (0,37 EUR) par minute ; (ii) l'émission d'appel est plafonné à 8,67 FCFA (0,01 EUR) par minute, contre un plafond de 550 FCFA (0,84 EUR) auparavant ; (iii) les services internet plafonnés à 1,6 FCFA (0,002 EUR) le Mo, contre un plafond de 8400 FCFA (12,8 EUR) par Mo. Pour rappel, le *free roaming* est également effectif pour les usagers togolais au Bénin et en Côte d'Ivoire.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et de Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)